

paroissiale a été commencée ce matin suivant l'annonce ;—ceux de la nef se vendent pour cinq ans, ceux du premier jubé pour quatre ans, et ceux du second pour trois ans. Il n'a été adjugé aujourd'hui qu'une partie de la nef. Celui qui a été vendu le plus cher a été adjugé à l'Hon. T. Pothier pour \$40.00 par an. Le prix des autres a varié, suivant la position, de \$10 à \$16.

1829, 29 juillet, mercredi, 11 heures, comme une femme sortait de la nouvelle église paroissiale, par la grande porte du milieu, une pierre s'échappa, par quelque accident, des échafauds supérieurs où les maçons travaillent au portail, et lui tomba sur la tête, qu'elle lui fendit d'une manière horrible, lui fracturant en même temps le bras et la cuisse dans sa chute rapide. Cette femme a été immédiatement portée à l'Hôtel-Dieu. On recommande à ceux qui visitent l'église paroissiale et pendant que les ouvriers travaillent, de n'entrer et ne sortir que par la porte latérale.

—11 octobre.—Constitution de rente viagère en faveur de Mlle. Marie Custot, montant à £25, à la charge de la faire inhumer, lui faire chanter un service et lui faire dire 25 messes basses, et ce pour une somme de £222.10 donnée pour la construction de la nouvelle église.

1830, 3 janvier.—Autorisation à vendre ou à faire fondre et refondre pour la vendre, la vieille cloche fêlée qui est maintenant dans la cour du bedeau.

—24 janvier.—Formation d'un comité ou bureau pour la direction des affaires pécuniaires de la fabrique relativement à la nouvelle église, composé de M. le curé comme président, du marguillier en charge d'alors, des deux autres marguilliers du banc d'œuvre, de trois autres anciens marguilliers et d'un trésorier. Ce comité ou bureau s'assemblera le premier et le troisième lundi de chaque mois, dans la salle de la fabrique, à quatre heures de l'après-midi.—Ce comité sera enfin chargé de faire démolir la vieille église, quand il sera jugé à propos de le faire. (1) Les trois anciens marguilliers nommés ont été MM. de

(1) 1831.—La vieille église a été démolie en août 1830. Les quatre anciennes cloches ont été descendues de la vieille Tour le 23 août 1843, et le clocher a été abattu le 24 août, vers 4½ h. p. m.

Roc
curé
—
com
et M
18
dide
M.
célé
de T
geom
béai
Sulp
—
de la
pelle
celle
avril
—
paroi
de jo
ont é
enlev
des f
les re
à plu
l'églis
—
182
Dubo
(1)
sœur
des de
fant-J
planc
tuité
elles,
qu'il
perso
inhur
butio